



AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES 2020

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ, aux personnes intéressées, que les séances ordinaires du conseil de la Ville de Saint-Eustache, pour l'année 2020, se tiendront à 19 heures, aux dates suivantes, à la mairie de Saint-Eustache située au 145, rue Saint-Louis:

Lundi le 13 janvier	Lundi le 13 juillet
Lundi le 10 février	Lundi le 10 août
Lundi le 9 mars	Lundi le 14 septembre
Mardi le 14 avril	Mardi le 13 octobre
Lundi le 11 mai	Lundi le 9 novembre
Lundi le 8 juin	Lundi le 14 décembre

Fait à Saint-Eustache, ce 16^e jour d'octobre 2019.

La greffière,
Isabelle Boileau